La CCI de Vaucluse élira son président en octobre prochain

Prévues en juin dernier, les élections de l'assemblée générale de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse avaient été, en avril dernier, reportées en raison de la crise du Covid-19 par Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La situation sanitaire permettant désormais la reprise du processus électoral, ce dernier, vient donc de convoquer, par arrêté du 24 juin 2020, les électeurs en vue d'élire les 34 membres de cette même chambre ainsi que les 5 membres qui siègeront à la Chambre de Commerce et d'industrie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le nouveau calendrier des opérations électorales est arrêté comme suit :

- juillet 2020 : mise à disposition du public des listes électorales,
- du mardi 1er septembre au vendredi 4 septembre 2020 à 12h : dépôt des candidatures à la préfecture de Vaucluse,
- au plus tard le mercredi 9 septembre 2020 : arrêt de la liste des candidats par le préfet de Vaucluse,
- le scrutin se déroulera, uniquement par correspondance, du jeudi 1er octobre jusqu'au mercredi 14 octobre 2020 à minuit, le cachet de la Poste faisant foi,
- le dépouillement des votes s'effectuera à partir du lundi 19 octobre 2020 pour une proclamation des résultats au plus tard le jeudi 22 octobre 2020.

Bloquée dans son fonctionnement depuis 2 ans maintenant faute de majorité pour voter son budget annuel la CCI 84 a été mise sous tutelle renforcée en mai 2018, avant que le préfet suspende ses instances en octobre de la même année puis ne la dissolve en décembre dernier. Une période durant laquelle les camps de Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse élu président de la CCI 84 au bénéfice de l'âge, et Jacques Brès, président de l'UP-Medef 84, n'ont cessé de s'opposer.



La CCI voit la vie en bleu



La devanture de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse (CCI) vient de faire peau neuve. Sa vitrine vient, en effet, d'être recouverte par un nouvel habillage bleu aux couleurs du réseau des CCI. Un film traité anti-UV qui devrait notamment permettre de disposer d'un hall d'accueil plus tempéré.

Cette façade donnant sur le cours Jean-Jaurès permet aussi d'afficher des messages de soutien aux entreprises et aux commerces locaux dans cette période de tentative de relance économique. Des écrans donnant également sur la rue diffuse aussi d'autres messages positifs et dynamiques valorisant l'apprentissage et les territoires

Au service des 34 000 entreprises du département, la CCI de Vaucluse intervient dans les domaines du



tourisme, des services, du commerce, de l'industrie. De la création à la transmission, elle accompagne les entrepreneurs locaux dans chaque étape de la croissance de leur projet : développement commercial, financement, international, réglementation, sécurité, prévention des difficultés, formation des collaborateurs, stratégie d'entreprise et pilotage budgétaire, systèmes d'informations...

www.vaucluse.cci.fr

Proximité La CCI de Vaucluse ouvre une eboutique pour relancer le commerce local

C'est un coup de pouce destiné aux commerçants, artisans et producteurs du département de Vaucluse. Face aux grandes difficultés économiques rencontrées par les entreprises depuis l'arrivée du Covid-19 et le confinement qui s'en est suivi, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse (CCI 84) vient de lancer, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la Communauté de communes Rhône-lez-Provence et la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence, un site de e-commerce pour favoriser la reprise économique du secteur marchand. Baptisée "LesBonsPlansMaintenant", la plateforme, qui a notamment reçu le soutien de la préfecture de Vaucluse, doit permettre de relancer l'achat local tout en offrant de la visibilité aux commerces et autres établissements qui y sont inscrits.

■ 1 500 entreprises accompagnées depuis le début de la crise

« Depuis le début du confinement, nous avons accompagné 1 500 entreprises vauclusiennes dont 50% sont des commerçants et 17% des établissements de l'hôtellerie-restauration, souligne Florence Hertel, directrice Front Office à la CCI 84. Il était urgent de réfléchir rapidement à la phase d'après- confinement et de se demander comment accompagner les entreprises dans la relance de leur activité. » Une réflexion qui va déboucher sur la création du site, première e-boutique solidaire à l'échelle vauclusienne. « L'intérêt du site est de garantir une rentrée de trésorerie rapide pour les commerces tout en leur redonnant de la visibilité après deux mois de confinement, explique Florence Hertel. D'où la nécessité de proposer des offres attractives sous forme de tarifs préférentiels et de bons d'achat utilisables directement dans les commerces pour ainsi générer à nouveau du flux dans les enseignes. »

■ Privilégier les circuits courts



Lorsqu'il se connecte au site, l'utilisateur peut choisir entre deux modes de navigation, soit par catégorie d'activité, soit par zone touristique. Parmi les catégories représentées, on retrouve tout ce qui touche à l'habillement, aux loisirs, aux services, à la culture, au bien-être, à la restauration mais aussi à l'hébergement et au terroir. « Durant le confinement, beaucoup d'agriculteurs se sont remis en question et nombreux sont ceux qui souhaitent aujourd'hui développer la vente directe, souligne Céline Cardinale, chargée de l'unité Circuits courts à la Chambre d'agriculture de Vaucluse. La plate-forme leur donne l'opportunité de mettre en avant leurs produits locaux et d'inciter les Vauclusiens à retourner chez les producteurs. » Alors que le Covid-19 a porté un coup dur à l'économie touristique vauclusienne, la plateforme s'ouvre également aux auberges, gîtes et chambres d'hôtes avec un système de réservation de séjour pour ceux qui souhaiteraient profiter de l'été dans le département.

« Cette crise a montré l'importance du numérique à ceux qui en doutait encore. »

■ Un fonds territorial de 53 600€

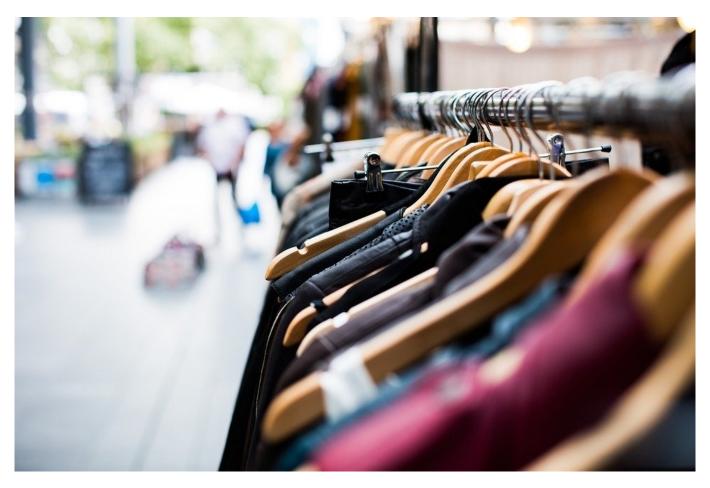
Pour la mise en œuvre du site, la CCI 84 a pu s'appuyer sur les Communautés de communes Rhône-lez-Provence (CCRLP) et Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) qui ont mobilisé des fonds, indépendamment des mesures déjà mises en œuvre, que ce soit par le fonds de solidarité institué par la DGFIP, le fonds d'action sociale instauré par l'URSSAF ou encore le prêt garanti par l'Etat, afin de soutenir les entreprises implantées sur leur territoire respectif. « Nous nous sommes engagés à hauteur de 30 000€ pour cette démarche qui s'inscrit dans un processus vertueux en donnant une bouffée d'oxygène aux professionnels tout en incitant les clients à consommer localement », précise Olivier Prouteau, directeur général des services à la CCAOP. Dson côté, Anthony Zilio, président de la CCRLP avoue avoir été « sensible à la démarche de la CCI. Le cas des professionnels de la restauration nous tient particulièrement à cœur car ils ne connaissent toujours pas leurs conditions de reprise à ce jour. C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer 23 600€ pour ce secteur d'activité. » Des fonds entièrement reversés aux entreprises des territoires des deux communautés de communes qui bénéficieront d'une compensation financière à raison de 10 euros pour chaque bon plan mis en ligne. 100% des ventes réalisées seront reversés directement aux entreprises inscrites sur cette nouvelle plate-forme dont la CCI 84 souhaite qu'elle soit pérenne. En effet, si le nouvel outil a pour objectif d'offrir une meilleure visibilité aux offres actuelles des commerçants locaux, l'utilisation de cette plateforme permet aussi à ces derniers de savoir où ils en sont de leur outil numérique. « Cette crise a montré l'importance du numérique à ceux qui en doutait encore et le lancement de www.lesbonsplansmaintenant.fr nous permet de les accompagner encore davantage dans



leur passage en ligne », explique la CCI de Vaucluse qui a d'ailleurs prévu de lancer une nouvelle enquête sur les conséquences de la crise sanitaire auprès des entrepreneurs locaux et plus particulièrement ceux de l'hôtellerie-restauration.

www.lesbonsplansmaintenant.fr

Le secteur de l'habillement appelle à un report des soldes d'été



Avec la crise du Covid-19 et le confinement qui s'en est suivi, les professionnels du secteur de



l'habillement-textile n'ont pas pu écouler les stocks printemps/été.

Coincés entre une saison de printemps confinée et une saison d'été qui a déjà débutée, les commerçants indépendants, par l'intermédiaire de la <u>Fédération Nationale de l'Habillement</u>, appellent à un report des soldes d'été le 19 août prochain, comme cela est déjà le cas dans d'autres pays (22 août en Italie, 1er septembre en Belgique).

Comme l'explique le président de la <u>Fédération Nationale de l'Habillement</u> Éric Mertz, « les commerçants supportent un stock saisonnier qui représente jusqu'à 50 % de leur chiffre d'affaires annuel et dont toute une partie sera difficile à vendre sans perdre de marge ». Ce report permettrait aux commerçants de palier le retard de livraisons des collections d'automne/hiver, déjà annoncé.

Avignon : Kit de reprise pour les commerçants

La Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse (CCI) de Vaucluse, en partenariat avec la Ville d'Avignon qui en assure la production et la distribution, a conçu un kit à destination des commerçants contenant une <u>affiche</u>, un <u>guide des bonnes pratiques</u> et un <u>sticker</u> #JaimeMesClients, j'applique les gestes barrières. Un kit neutre est également disponible sur le <u>site internet de la CCI de Vaucluse</u>.

Des équipements de protection locaux

Le déconfinement met sur le devant de la scène les hygiaphones. D'abord en provenance des magasins de première nécessité (pharmacies, grandes surfaces, bureaux de tabac), ces demandes se sont ensuite étendues à toute l'activité économique. <u>La Miroiterie Avignonnaise</u>, les <u>Enseignes Richier</u> à Monteux ou encore <u>Espace Dupont</u> au Pontet ont su saisir cette opportunité.

Du gel hydroalcoolique made in Vaucluse

Plusieurs entreprises vauclusiennes se sont adaptées à l'actualité et ont produit du gel hydraolcoolique. C'est le cas de l'usine d'explosifs <u>Eurenco</u> de Sorgues, qui avait stoppé son activité après le confinement, ou encore d'Aroma Zone. Cette PME (Petite et moyenne entreprise) de Cabrières d'Avignon, spécialisée dans la vente en ligne d'huiles essentielles et de cosmétiques a mobilisé ses lignes de production pour fabriquer du gel hydroalcoolique...

La poste se mobilise pour distribuer des masques



Une plateforme de commande de masques, conçue à la demande du ministère de l'économie et des finances, est dédiée aux besoins des PmeTpe (Petites, moyennes et très petites entreprises). Plus de 10 millions de masques de protection alternatifs doivent être commercialisés et distribués. Les commandes sont possibles pour toutes les entreprises de moins de 50 salariés ressortissantes des chambres de commerce et des chambres de métiers sur masques-pme.laposte.fr

CCI : Quelle reprise d'activité pour les entreprises de Vaucluse ?



Depuis le début de la crise, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse a mis en place une cellule d'appui afin d'accompagner les entreprises.

A l'heure de la reprise, l'organisme consulaire invite aujourd'hui les entrepreneurs du département à remplir un nouveau questionnaire afin de mieux cibler leurs besoins et l'accompagnement que ce pôle d'appui aux entreprises peut leur proposer.

Ce questionnaire est accessible en quelques clics et ne nécessite que quelques minutes pour le remplir :



Cliquez Ici pour répondre à cette enquête

Près de 1 000 entreprises vauclusiennes déjà aidées



A la mi-avril, la <u>CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse</u> avait déjà aidées 972 entreprises vauclusiennes depuis le début de la crise du Covid-19.

Pour les entreprises locales, cet accompagnement consulaire a principalement porté sur les mesures d'aides, l'activité partielle et la possibilité de poursuivre leur activité. Les équipes de la CCI 84 ont aussi analysé les derniers textes de lois, mis à jour les informations de son site en temps réel, ainsi que



proposer de nombreux conseils et assurer un accompagnement personnalisé par téléphone et mail.

« De manière globale, les entrepreneurs manquent de lisibilité sur les mesures auxquelles ils peuvent prétendre, explique la CCI de Vaucluse. Au-delà des questions spécifiques relatives à telle ou telle mesure, ils sont souvent en demande d'une connaissance de l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent prétendre au regard de leur statut ou de la nature de leur activité. C'est pourquoi notre cellule (04 90 14 10 32 / celluleappui@vaucluse.cci.fr) propose un accompagnement personnalisé et réactif. A l'aide d'un conseiller juridique CCI, la cellule analyse les derniers textes de lois au fur et à mesure de leur publication pour en faire une explication concrète. »

Nombreuses mesures d'aide

Rappelons qu'il existe en effet une large palette de mesures évolutives pour venir en aide aux entreprises :le fonds d'État de 1 500 €, le fonds d'aide de la Région Sud, le dispositif de soutien de BPI France pour garantir des lignes de trésorerie bancaire, le dispositif chômage partiel simplifié, le report des charges fiscales et sociales, le dispositif de remises d'impôts directs, le médiateur du crédit pour renégocier les échéances, la récupération de créances clients via la saisine de la médiation des entreprises, le rééchelonnement des crédits bancaires, les aides de l'Urssaf...

92 % des entreprises impactées

Dans le même temps, la Chambre de commerce et d'industrie a piloté une grande enquête à laquelle 1 802 entreprises du Vaucluse avaient ont répondu au 17 avril dernier. Ainsi, 92% des entreprises estiment à ce jour être impactées par les effets de l'épisode de coronavirus. 6,5% des dirigeants pensent qu'ils seront prochainement impactés par les effets de cet épisode. Seul 1,5% pensent qu'ils ne le seront pas.

Pour l'ensemble de ces derniers, les risques sont principalement :

- le ralentissement de l'activité (59% des entreprises),
- la baisse de commandes (52%),
- la baisse de la fréquentation (43%),
- la suspension des déplacements (38%),
- la fermeture de site et l'interdiction de recevoir du public (38%),
- les difficultés de trésorerie (34%),
- la suspension des manifestations (24%).

Selon l'enquête, les prévisions de pertes de chiffre d'affaires se sont accrues pour les entreprises. Ainsi, 86% des entreprises estiment que le coronavirus a un impact sur leur chiffre d'affaires. 12,5% estiment qu'un impact est à prévoir. Et cet impact devrait être très fort pour les entreprises. En effet, 59,5% des entreprises estiment que l'impact sur leur chiffre d'affaires sera supérieur à 20%. 9% qu'il sera compris entre 10 et 20% et 1,5% qu'il sera inférieur à 10% de leur chiffre d'affaires. Et tous les secteurs d'activité



sont concernés : hôtellerie-restauration, commerce, services, transports, viticulture. Par ailleurs, les entreprises scrutent les aides financières, les mesures des assureurs, les annulations ou les exonérations de charges sociales et fiscales.

Comment les collectivités territoriales viennent en aide aux entreprises Vauclusiennes ?

























CCI VAUCLUSE







Les représentants de la Région, de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, des Chambres des métiers et de l'Agriculture, du Département, du Grand Avignon et de la Ville ont examiné les mesures financières prises au plan national et régional pour soutenir les entreprises Vauclusiennes. Extraits de ce qu'ils ont convenu de faire ensemble.

En complément du Fonds Covid-Résistance



En complément de la création du Fonds Covid-Résistance, les quatre collectivités : Région, Département, Agglomération et Ville ont décidé de maintenir leurs aides au tissu culturel, en particulier pour les festivals, en fonction des charges fixes et des engagements déjà actés par les organisateurs et de l'absence de recettes en billetterie. En sus de sa participation au Fonds Covid-Résistance, le Grand Avignon prévoit 500 000€ supplémentaires pour ces dispositifs territoriaux et sera accompagné financièrement par le Département.

Fonds Covid-Résistance

Pour mémoire, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises desEPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

 $Tous les détails sur : \\ \underline{https://www.echodumardi.com/economie/la-region-le-departement-les-etablissements-publics-entrent-en-resistance-contre-le-covid-19/$

Pour les entreprises fragilisées non éligibles aux dispositifs

La CCI renseignera les collectivités sur le contingent d'entreprises qui, pour des motifs divers, pourrait être inéligible aux dispositifs mis en place afin d'organiser pour celui-ci un soutien exceptionnel. Les commerces de centre-ville, entreprises à part entière déjà très éprouvées par la période des gilets jaunes ont d'ores et déjà accès aux dispositifs mis en œuvre et bénéficieront d'un effort particulier sous des formes à préciser et pour accompagner la période de reprise.

Agriculture : les circuits courts, nouveau paradgime économique

Pour ce qui est de l'agriculture, les dispositifs sont différents et relèvent de fonds spéciaux. Dans ce secteur, celui de l'agriculture méditerranéenne, maraîchage et arboriculture, la Chambre d'agriculture qui travaille depuis longtemps sur la mise en place méthodique de circuits courts voit son orientation en phase avec la satisfaction des besoins actuels que met en lumière le confinement.

La reprise à moyen et court terme

Il existe deux scénarii, celui de l'entreprise qui, sur le moyen terme, conserve un carnet de commandes rempli et celui des entreprises qui ont une activité de court terme, qui repartira dès au jour du déconfinement. C'est en particulier le cas des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Des actions de promotion seront mises en œuvre pour assurer la relance du tourisme. Dans la phase à venir du déconfinement, un accompagnement en ingénierie des entreprises est prévu notamment pour celles qui devront appliquer des mesures sanitaires spécifiques pour la reprise de leur activité.

L'aspect sanitaire



Enfin, sur l'accompagnement sanitaire de la population, l'ensemble des partenaires s'est accordé sur l'absence de directives claires du Gouvernement inhérentes aux modalités du déconfinement, notamment en besoin de matériel de protection pour les répondre aux demandes de fonctionnement des services publics, des établissements hospitaliers ou des Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et leur personnel.

Producteurs de fruits et légumes faites-vous connaître ici!



La Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre d'agriculture de Vaucluse ont lancé une plateforme web qui référence les établissements et services fonctionnant sur le département. Ouverte aux agriculteurs, l'inscription est gratuite et ne nécessite que quelques clics. Consultable par les consommateurs, c'est pour eux un formidable outil de communication pour séduire de nouveaux clients et se faire connaître.

Création de la fiche

La création de la fiche du producteur se fait sur ce lien : ICI





Une fois la demande validée par la CCI, le producteur apparait sur la carte qui figure sur ce lien : <u>ICI</u>
Les producteurs sont également invités à rejoindre le réseau 'Bienvenue à la ferme' sur ce lien : <u>ICI</u>

Diffusion de l'information

Cette plateforme est diffusée sur les sites web et réseaux sociaux de la CCI, notamment auprès du grand public. Une campagne de communication est également prévue sur <u>France Bleu Vaucluse</u>.

Contacts

CCI de Vaucluse, Pôle appui aux entreprises. 04 90 14 10 32 - celluleappui@vaucluse.cci.fr Chambre d'agriculture de Vaucluse. 06 16 33 40 13 - olivier.gauer@vaucluse.chambagri.fr